

Discours de clôture du Ministre des Mines

Honorables Députés et Sénateurs,

Excellences Messieurs les Gouverneurs des Provinces,

Messieurs les Ministres Provinciaux en charge des Mines,

Monsieur le Secrétaire Général des Mines,

Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs,

Nous voici au terme de ces travaux qui, quatre jours durant, nous ont permis de baliser les voies vers l'exercice responsable des activités minières non seulement dans les Provinces du Maniema, du Nord Kivu et du Sud Kivu concernée par la mesure de suspension des activités minières mais aussi sur l'ensemble du Territoire National.

Comme d'aucuns ont souligné que la mesure présidentielle a été judicieuse et salutaire à tous égards.

En effet, cette décision a permis à tous les acteurs du secteur minier de réorienter leurs actions et comportements sur terrain. Rien ne se fera plus comme avant cette mesure. Le Ministère des Mines a mis en place une série des mesures pour un contrôle efficace et efficient du secteur minier et établi des procédures de traçabilité conforme aux standards internationaux afin que nos minerais soient considérés comme « Minerais propres » sur le marché international.

Honorables Députés et Sénateurs,

Excellences Messieurs les Gouverneurs des Provinces,

Messieurs les Ministres Provinciaux en charge des Mines,

Monsieur le Secrétaire Général des Mines,

Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs,

Ces travaux nous ont permis de constater des avancées significatives dans l'amélioration des conditions d'exercice des activités minières. C'est pourquoi, je permets de féliciter tous les Gouverneurs de Provinces ici présents, ainsi que tous les acteurs miniers de leurs Provinces respectives pour les efforts déployés sur terrain en vue de l'assainissement des activités minières dans les Provinces.

J'ose espérer que par les engagements librement souscrits dans les actes, il ya lieu d'espérer une nouvelle ère dans notre secteur.

Au regard des clauses desdits actes d'engagement qui constituent en réalité les mesures d'application de la décision de la levée de la mesure de suspension, nous sommes tous appelés à :

- recadrer notre méthode de travail de manière à améliorer la gouvernance et le climat des affaires dans le secteur minier ;
- asseoir solidement les opérations minières sur les principes et exigences de traçabilité et de certification tels que définis dans le Manuel des procédures de traçabilité validé par l'Arrêté Interministériel Finances & Mines ;
- nous apprêter au lancement à brève échéance de la certification régionale sous l'égide de la CIRGL ;
- assainir le fichier cadastral du secteur minier ;
- encourager le regroupement des exploitants artisanaux en Coopératives minières en vue de réaliser dans les plus brefs délais la mutation de l'artisanat minier vers la petite mine ;
- promouvoir sans tarder la valeur ajoutée de nos minerais par la transformation des Comptoirs de la filière stannifère en entités de traitement et/ou de transformation et d'installer les fonderies d'Etain dans notre pays et la raffinerie d'or en ce qui concerne la filière aurifère dans les meilleurs délais.

C'est pourquoi, pour atteindre cet objectif, un partenariat Mines & Energie s'impose pour combler le déficit énergétique dont a grandement besoin l'industrie minière.

A ce sujet, je vous informe qu'un atelier de synergie Mines & Energie est projeté au mois d'Avril 2011 pour examiner la question et chercher des voies et moyens pour résoudre ce problème. Aussi, je compte sur la participation des opérateurs miniers des Provinces de l'Est où se pose avec acuité le problème de l'énergie pour soutenir les activités minières.

Honorables Députés et Sénateurs,

Excellences Messieurs les Gouverneurs des Provinces,

Messieurs les Ministres Provinciaux en charge des Mines,

Monsieur le Secrétaire Général des Mines,

Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs,

Tous les acteurs du secteur minier viennent de signer leurs Actes d'engagement. J'en appelle au sens de responsabilité de tous. Que la signature de nos actes ne soit pas une simple cérémonie de façade mais un engagement ferme devant la Nation et l'Autorité Suprême de notre pays.

Par ailleurs, je me félicite également de l'harmonisation de la nomenclature des taxes entre les Services du Ministère des Mines et les Provinces concernées. Désormais, l'ère des tracasseries financières et administratives est révolue.

Honorables Députés et Sénateurs,

Excellences Messieurs les Gouverneurs des Provinces,

Messieurs les Ministres Provinciaux en charge des Mines,

Monsieur le Secrétaire Général des Mines,

Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs,

Je souhaite bon retour aux Autorités Provinciales et à tous les acteurs miniers des Provinces du Maniema, du Nord Kivu et du Sud Kivu dans leurs Provinces respectives.

Je vous invite tous à ne pas décevoir l'Autorité Suprême qui, seul, soucieux du bien-être de sa population, a décidé de lever la mesure de suspension des activités minières dans vos Provinces. Veuillez donc s'approprier toutes les recommandations et résolutions de ces travaux.

Sur ce, je déclare clos, les travaux de la réunion de concertation entre le Ministère des Mines et les acteurs du secteur minier des Provinces du Maniema, du Nord Kivu et du Sud Kivu.

Je vous remercie.